

GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES

Site de PLOEREN

Présentation du projet de modification du site de
gestion de déchets de Ploeren

07 juillet 2026



Introduction

- ▶ Un site de gestion des déchets est en cours d'aménagement sur la commune de PLOEREN.
- ▶ Les différentes autorisations administratives nécessaires à sa construction et à son exploitation ont été obtenues.
- ▶ Le site est exploité à ce jour sous le régime de la déclaration.
- ▶ La consultation du public porte sur une demande d'autorisation environnementale pour des capacités d'exploitation supplémentaires, et développer une activité répondant à un besoin de la région de Vannes.
- ▶ L'issue de la procédure d'autorisation environnementale ne remet pas en cause le site tel qu'il est en cours d'aménagement



Introduction

Règlementation du Code de l'Environnement applicable au projet



LES ICPE, C'EST QUOI ?



ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Ce sont des installations qui peuvent présenter des **risques** ou des **inconvenients** pour la santé, la **sécurité**, la **salubrité** publiques ou l'environnement.

- ▶ 3 niveaux : déclaration - enregistrement - autorisation
- ▶ L'exploitant doit respecter des prescriptions techniques et organisationnelles fixées par le ministère en charge de l'environnement
- ▶ Les services de l'état contrôlent le respect de la réglementation

SOMMAIRE

1. Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT
2. Présentation du site actuel
3. Présentation du projet
4. Présentation des incidences / mesures prises
5. Échanges, questions/réponses

1 – Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

Fondée en 1983 par Michel GUYOT, l'entreprise familiale est dirigée aujourd'hui
par



Erwan GUYOT
PDG



Giulia GUYOT
Co-dirigeante



Bertrand LE FLOCH
Co-dirigeant



Frédéric JESTIN
Co-dirigeant

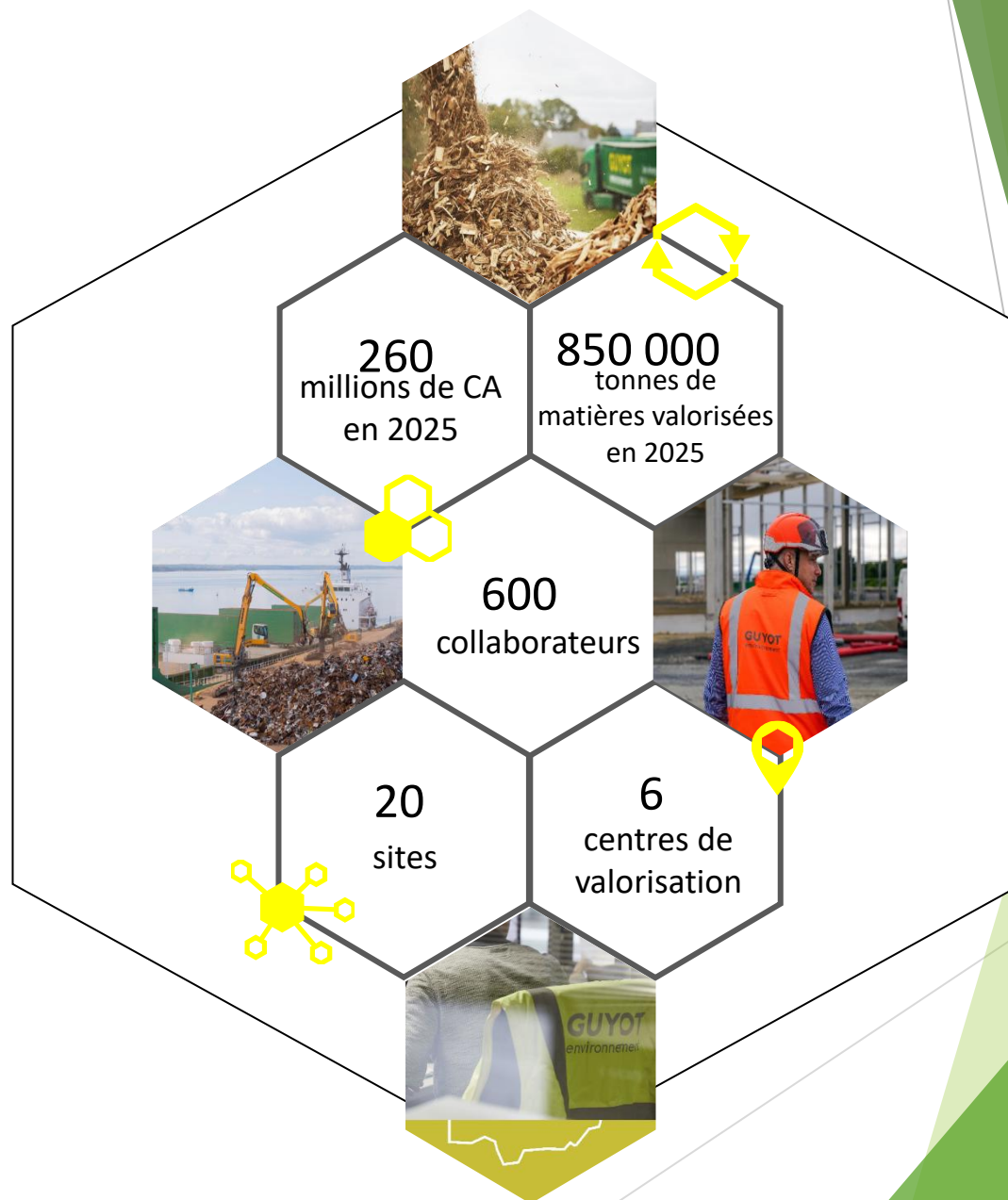
1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

Un maillage territorial dense



1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

Chiffres clés



1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

Un développement pensé pour être durable

Nous investissons au quotidien dans nos agences pour respecter les exigences réglementaires, réduire nos impacts environnementaux et améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs.



Notre mission :

LIMITER AU MAXIMUM L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS

Transformer vos déchets en ressources

Nos actions :

Réinjecter les matières dans des nouveaux cycles de vie

Innover pour la fin de vie des déchets non-recyclables



1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

Nos filières de valorisation



**GE Morlaix
valorisation**

90 % de valorisation
pour les déchets
industriels, bois et
encombrants

45 000 t/an de
CSR produit



200 000 t/an de
ferrailles
traitées

GE Brest

Production de
70 000 tonnes de
CSR par an (Brest et
Morlaix)

1 Broyeur
1 ligne
d'affinage
1 presse cisaille

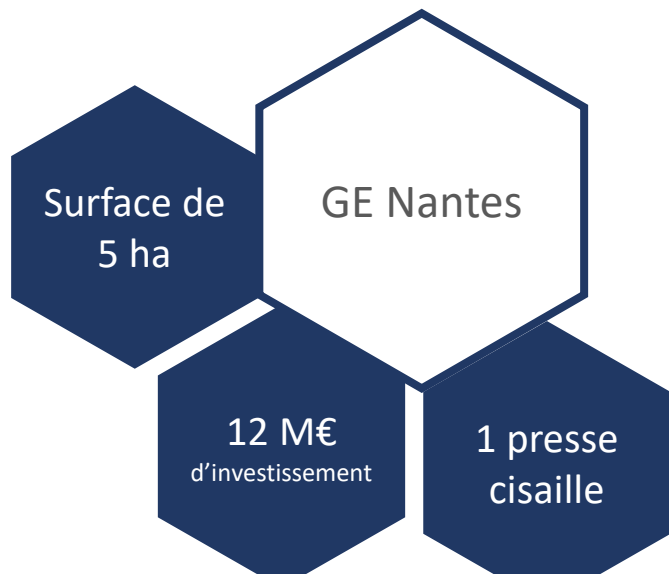


Production de
biomasse pour
les chaufferies

**GUYOT
bois énergie**

40 000 t de bois
valorisées

1 - Présentation du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT



Et l'énergie d'aller encore plus loin...

En 2025, GUYOT énergies a inauguré une **chaufferie biomasse sur le site Laïta Créhen** pour alimenter la laiterie en vapeur à partir de bois en fin de vie.

laïta



En **2026**, GUYOT énergies construit **une unité de cogénération** pour alimenter en énergie plusieurs acteurs du port de Brest à partir d'un Combustible préparé par GUYOT environnement.

BUNGE



17 000 t/an
de bois B
consommés

17 M€
d'investissement

12 000 t/an
de CO₂
économisées

40 000 t/an
de bois B
consommés

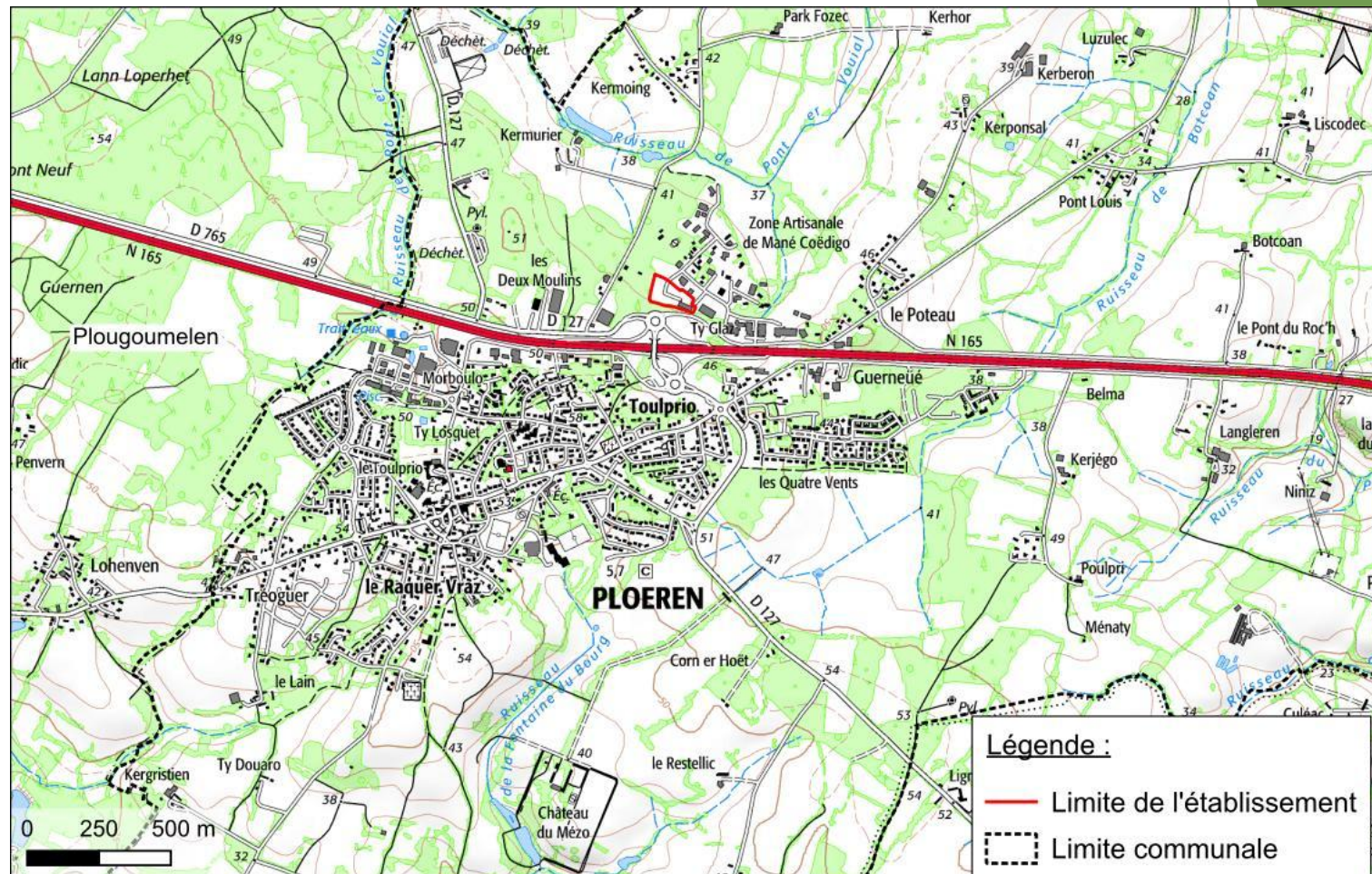
70 M€
d'investissement

3 000 t/an
de CO₂
économisées

2 – Présentation du site actuel

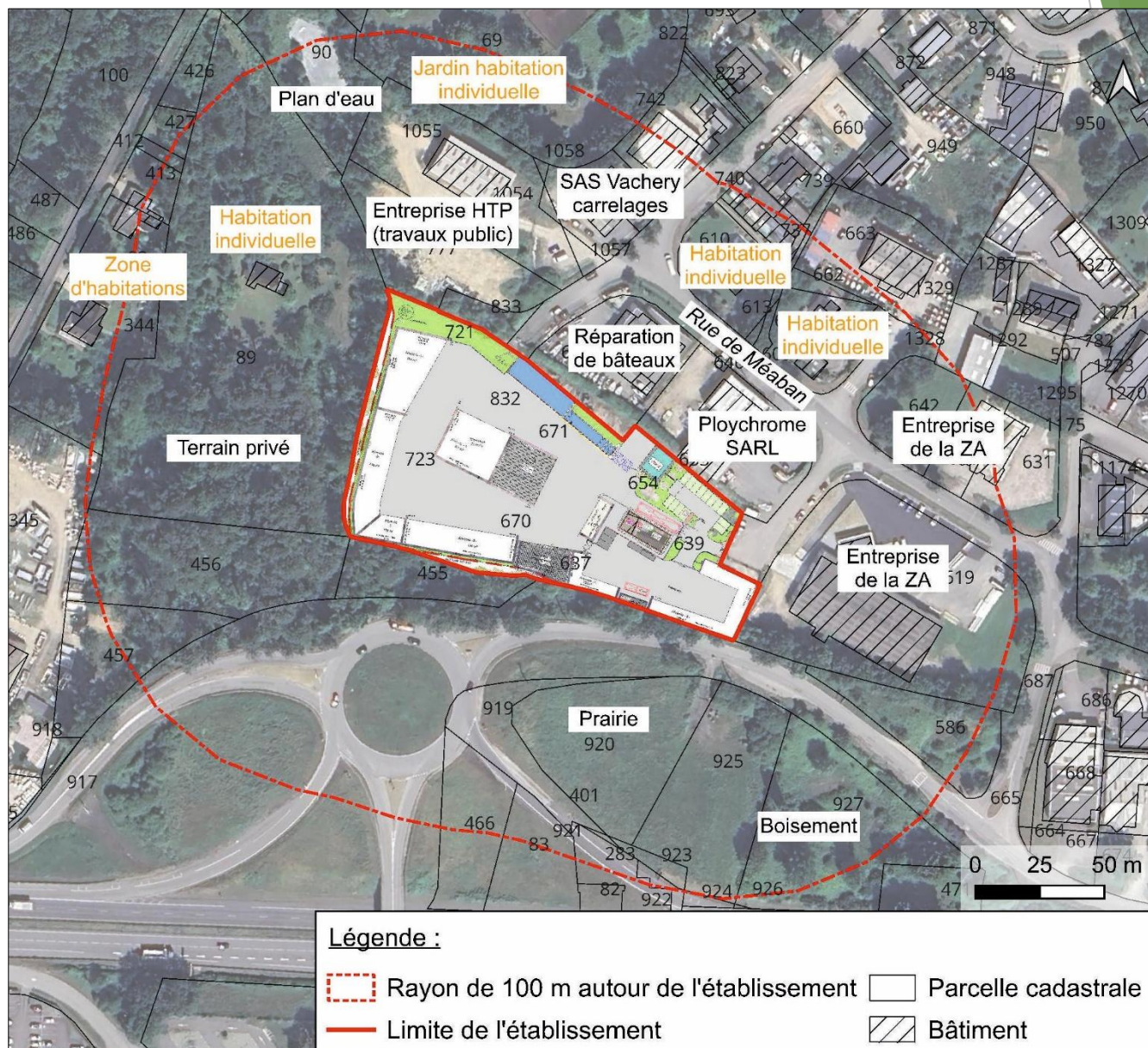
2 - Présentation du site actuel

- Localisation : Zone d'activités de Mané Coëtdigo à Ploeren (56)
- Exploitant : GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES



2 - Présentation du site actuel

Abords de l'établissement



2 - Présentation du site actuel

Historique :

- ▶ 1987-2022 : société CRAC'H CASSE - exploitation d'un site de dépollution de Voitures



- ▶ 16 décembre 2024 : implantation de la société GUYOT ENVIRONNEMENT sur l'ancien site CRAC'H CASSE abandon de l'activité de Voitures
- ▶ 2024-2025 : Cessation d'activité de Voitures :
 - ▶ Etudes environnementales réglementaires (diagnostics)
 - ▶ Travaux de réhabilitation avec le bureau d'études certifié INOVADIA.

→ **Objectif** : réhabilitation du site afin d'assurer une absence de risque sanitaire pour les futurs usagers.

2 - Présentation du site actuel

Historique / travaux de réhabilitation :



Terrassement de la zone impactée



Stockage des terres impactées sur bâches avant évacuation

- Réalisation d'un suivi environnemental durant la phase travaux (analyses de sols à l'issue des travaux)
- Evacuation des terres impactées,
- Remblaiement par des matériaux sains.

2 - Présentation du site actuel

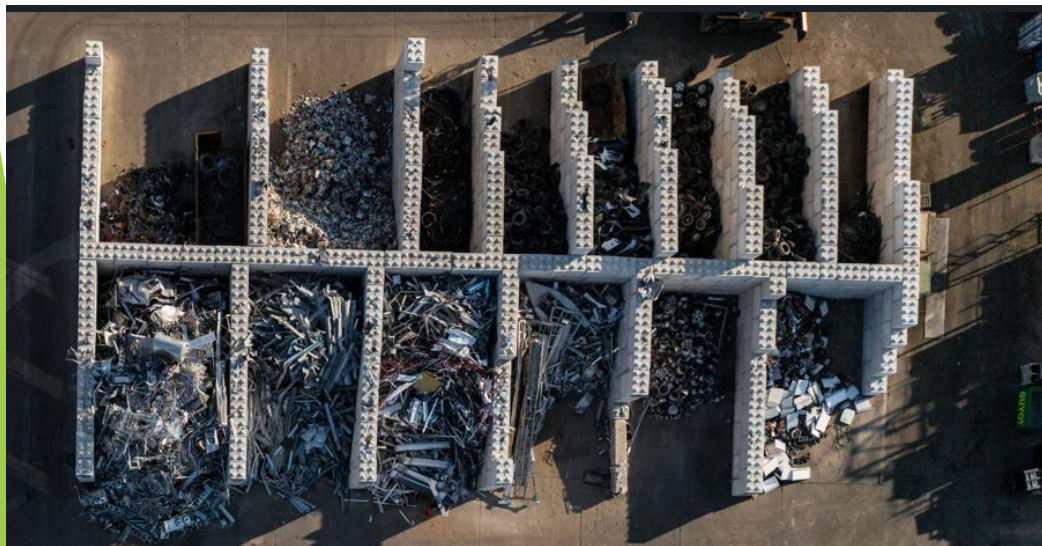
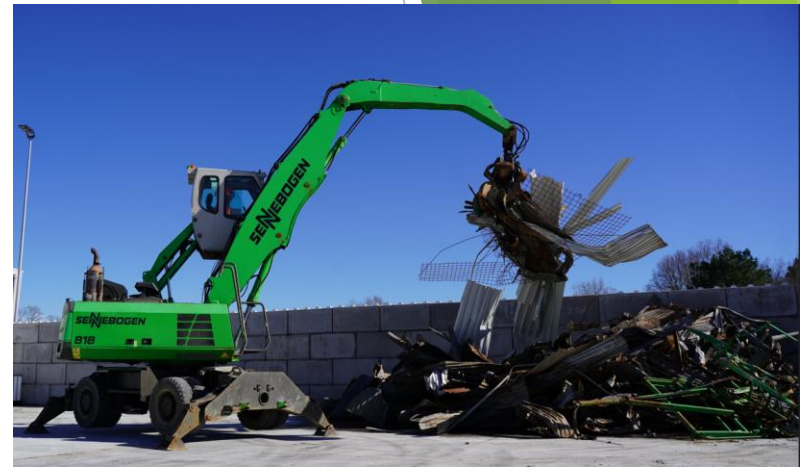
Étapes à venir :

- 
- ▶ 29 juin 2026 : ouverture de consultation du public pour exploitation du site sous le régime de l'autorisation
 - ▶ 7 juillet : réunion publique d'ouverture
 - ▶ Ouverture du site aux particuliers en septembre 2026 (sous le régime de la déclaration)
 - ▶ 22 septembre 2026 : réunion publique de clôture
 - ▶ 29 septembre 2026 : fin de la consultation du public

2 - Présentation du site actuel

Aujourd'hui (sous le régime de la déclaration) :

- Activités actuellement réalisées sur le site de Ploeren : **transit, regroupement et tri de divers déchets** (cartons, bois, métaux ferreux et non ferreux, gravats, déchets électriques et électroniques...)



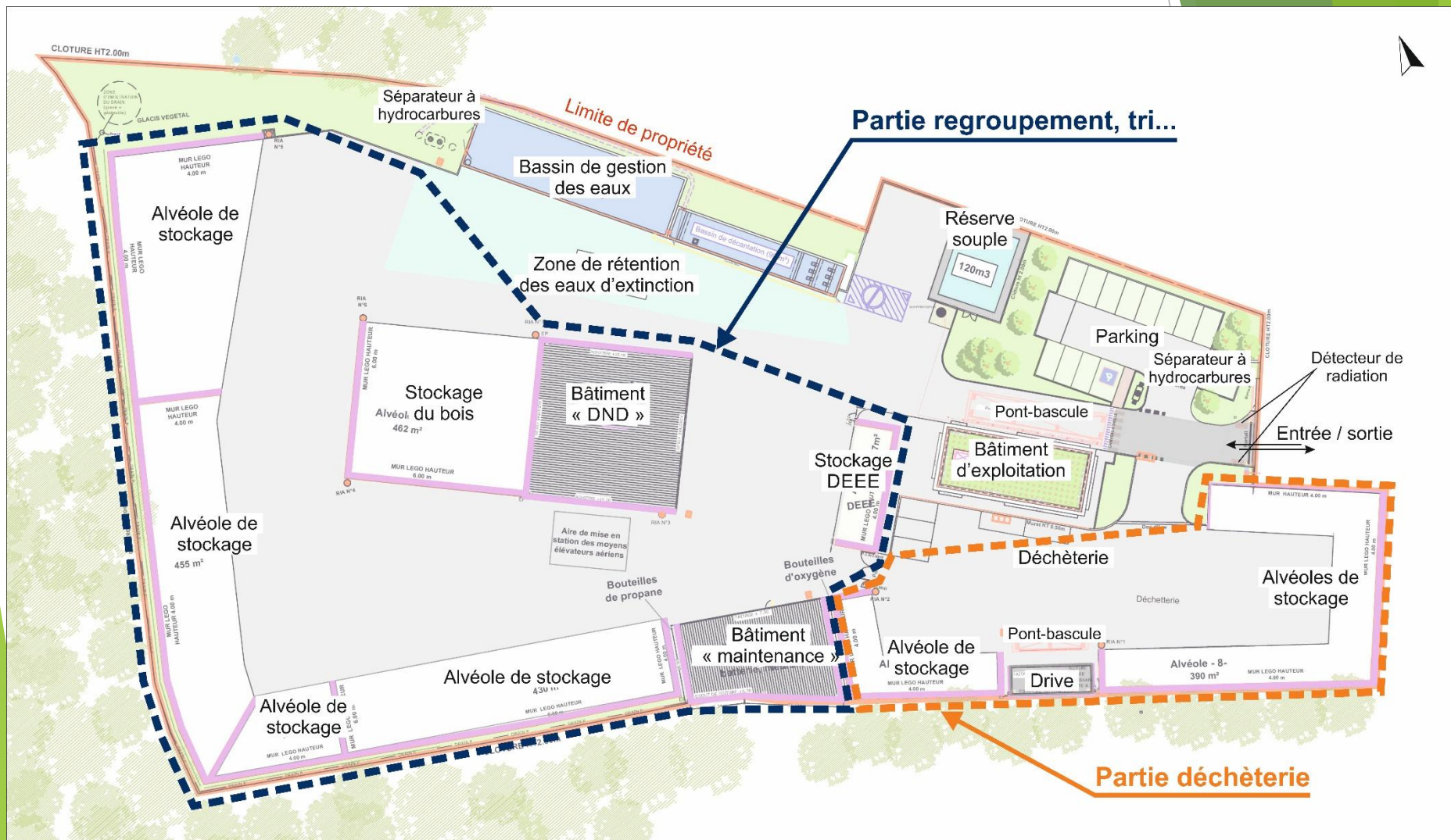
2 - Présentation du site actuel



- ▶ Ouverture aux professionnels et particuliers à partir de septembre :
 - ▶ Du lundi au vendredi
 - ▶ De 8h à 12h et de 14h à 17H30
- ▶ Actuellement 8 salariés



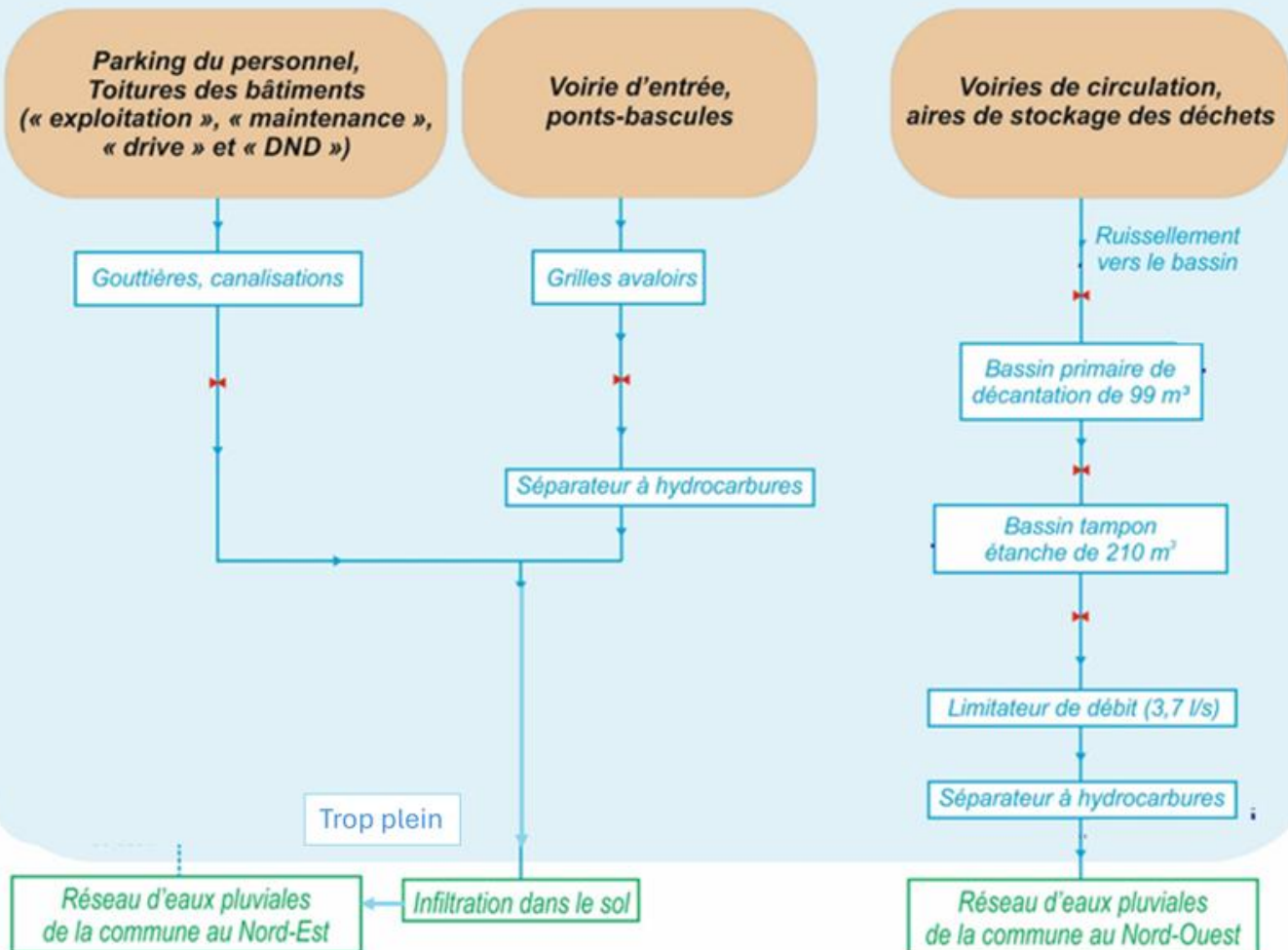
2 - Présentation du site actuel



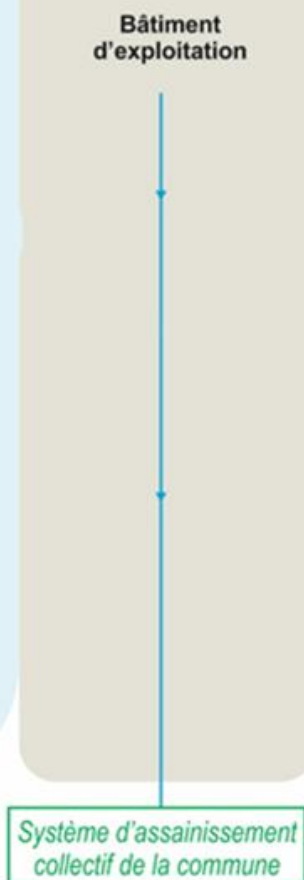
2 - Présentation du site actuel

Gestion des eaux

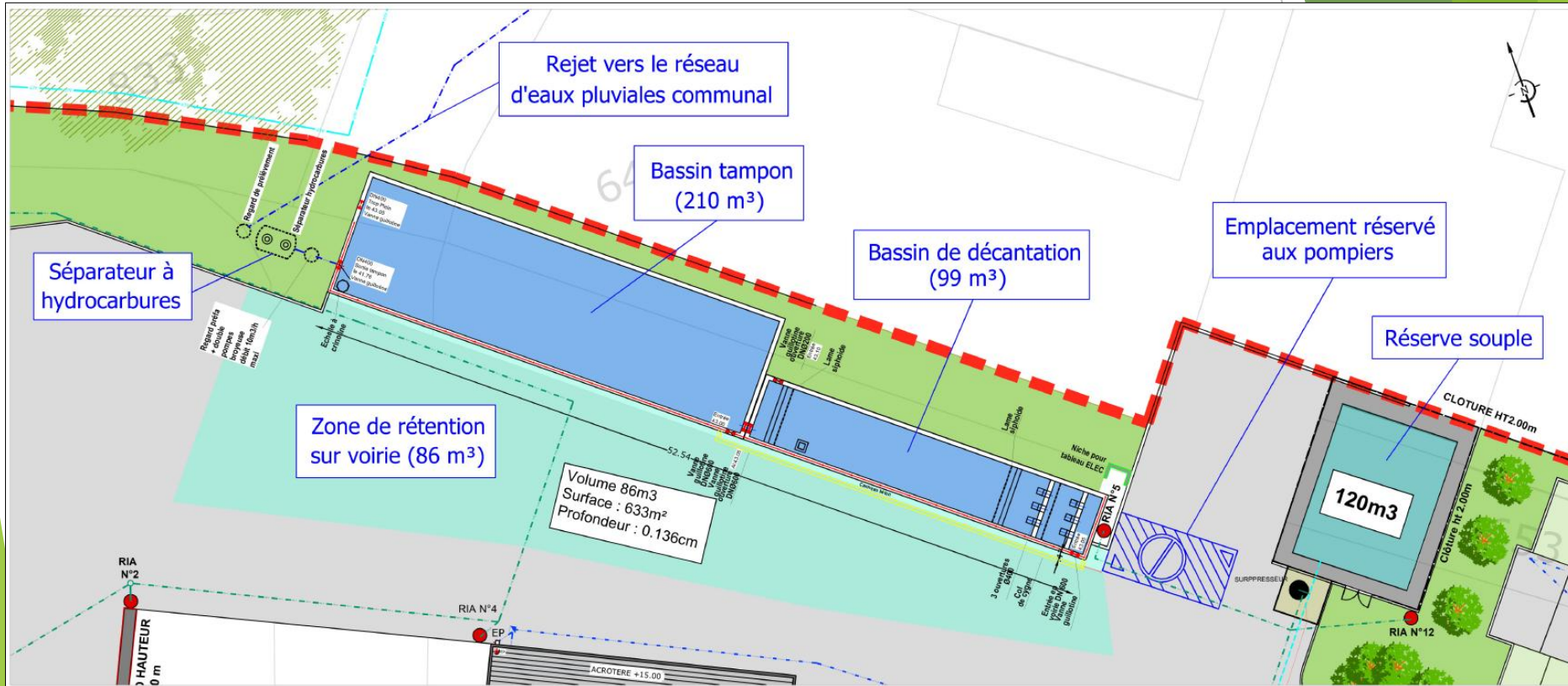
Gestion des eaux pluviales et de ruissellement



Gestion des eaux usées



Gestion des eaux



2 - Présentation du site actuel

Gestion des eaux



- ▶ Bassins de gestion des eaux de GUYOT ENVIRONNEMENT à PLOEREN
- ▶ Traitement : 25m de long pour 100m²
- ▶ Rétention : 27m de long pour près de 200m²
- ▶ Ouvrages en béton technique pour assurer l'étanchéité.

2 - Présentation du site actuel

Investissements liés à la maîtrise des impacts

L'ensemble des investissements visant à maîtriser les enjeux environnementaux ou sécuritaire du site ont déjà été réalisés lors de la construction du site :

Cout total du projet : 3 Millions € dont 20% sont directement liés à la maîtrise des risques.

- ▶ Gestion des eaux : 280k€
- ▶ Détection Incendie : 95k€
- ▶ Défense incendie (hors équipement obligatoire) : 92k€
- ▶ Mégablocs : 165 k€
- ▶ Non chiffrable : Tout le site est construit selon les dernières normes incendie (arrêté du 22/12/23)

3 – Présentation du projet

3 - Présentation du projet

**Ce que nous
souhaitons faire
évoluer :**

**Créer une activité de
transit,
regroupement et tri
de batteries (plomb
uniquement)**

**Créer une activité
d'entreposage et de
dépollution de
bateaux de plaisance
ou de sport**

- Augmenter certaines capacités de collecte de déchets non dangereux
- Permettre des opérations ponctuelles de découpage de métaux au chalumeau



Absence d'agrandissement géographique du site, de création de bâtiments ou d'infrastructures supplémentaires.

Les infrastructures existantes sont dimensionnées pour recevoir les volumes supplémentaires et conçues pour respecter les réglementations applicables.



 : zones d'augmentation de capacité de collecte projetées

3 - Présentation du projet



- ▶ Le site de Ploeren répond à un besoin car il sera le seul point de prise en charge de bateaux usagés du bassin Vannetais.
- ▶ L'Association pour la Plaisance Eco-Responsable (APER) = éco-organisme national agréé par le Ministère de la Transition Ecologique pour gérer la déconstruction et le recyclage des bateaux de plaisance et de sport en fin de vie.
- ▶ L'APER permet la gratuité de la déconstruction des bateaux pour tous.
- ▶ Le personnel est régulièrement formé aux différents modes opératoires de prise en charge et de gestion des déchets

3 - Présentation du projet

Classement ICPE actuel et projeté

Rubrique	Activité	Situation actuelle		Situation projetée	
		Capacité	Régime	Capacité	Régime
2710	Collecte de déchets dangereux	6,5 tonnes	DC	6,5 tonnes	DC
2711-2	Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques	500 m³	DC	500 m³	DC
2714	Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques...	800 m³	D	950 m³	D
2716	Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes	800 m³	DC	800 m³	DC
2791-2	Installation de traitement de déchets non dangereux	-	-	Opérations ponctuelles de découpage de déchets de métaux au chalumeau : moins de 5 tonnes/mois	DC

3 - Présentation du projet

Classement ICPE actuel et projeté

Rubrique	Activité	Situation actuelle		Situation projetée	
		Capacité	Régime	Capacité	Régime
2710	Collecte de déchets non dangereux	280 m³	DC	1 500 m³	E
2712-3	Entreposage de bateaux de plaisance ou de sport hors d'usage	-	-	6 000 m² (dont 150 m² pour l'entreposage)	E
	Dépollution, le démontage ou le découpage de bateaux de plaisance ou de sport hors d'usage	-	-	Bateaux de plaisance ou de sport	E
2713-2	Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux	990 m²	D	1 800 m²	E
2718	Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux (batteries exclusivement)	-	-	48T	A

4 – Présentation des incidences / mesures prises

4 - Présentation des incidences / mesures prises

Incidences sur l'environnement

- GUYOT ENVIRONNEMENT a confié l'étude des incidences du projet sur l'environnement au bureau d'études indépendant, INOVADIA, signataire de la CHARTE D'ENGAGEMENT DES BUREAUX D'ETUDES dans le domaine de l'évaluation environnementale.

Facteurs principaux	Incidences potentielles	Mesures de réduction principales
Eaux souterraines	Pollution accidentelle	Collecte, traitement et régulation des eaux pluviales Capacité de rétention en cas d'incendie ou de pollution Stockages sur dalle béton et présence de rétentions Présence de matières absorbantes
Eaux superficielles		
Circulation	Augmentation du trafic (estimée à 20 passages de PL supplémentaires / jour)	Voiries dimensionnées pour les activités du site Axes de grandes circulation proches (RN 165) Site au droit d'une zone d'activités
Bruit	Émissions sonores	Activités exclusivement en période diurne Moteurs capotés et consigne de couper les moteurs à l'arrêt Présence de murs béton (écrans acoustiques) Contrôle régulier des émissions sonores

4 - Présentation des incidences / mesures prises

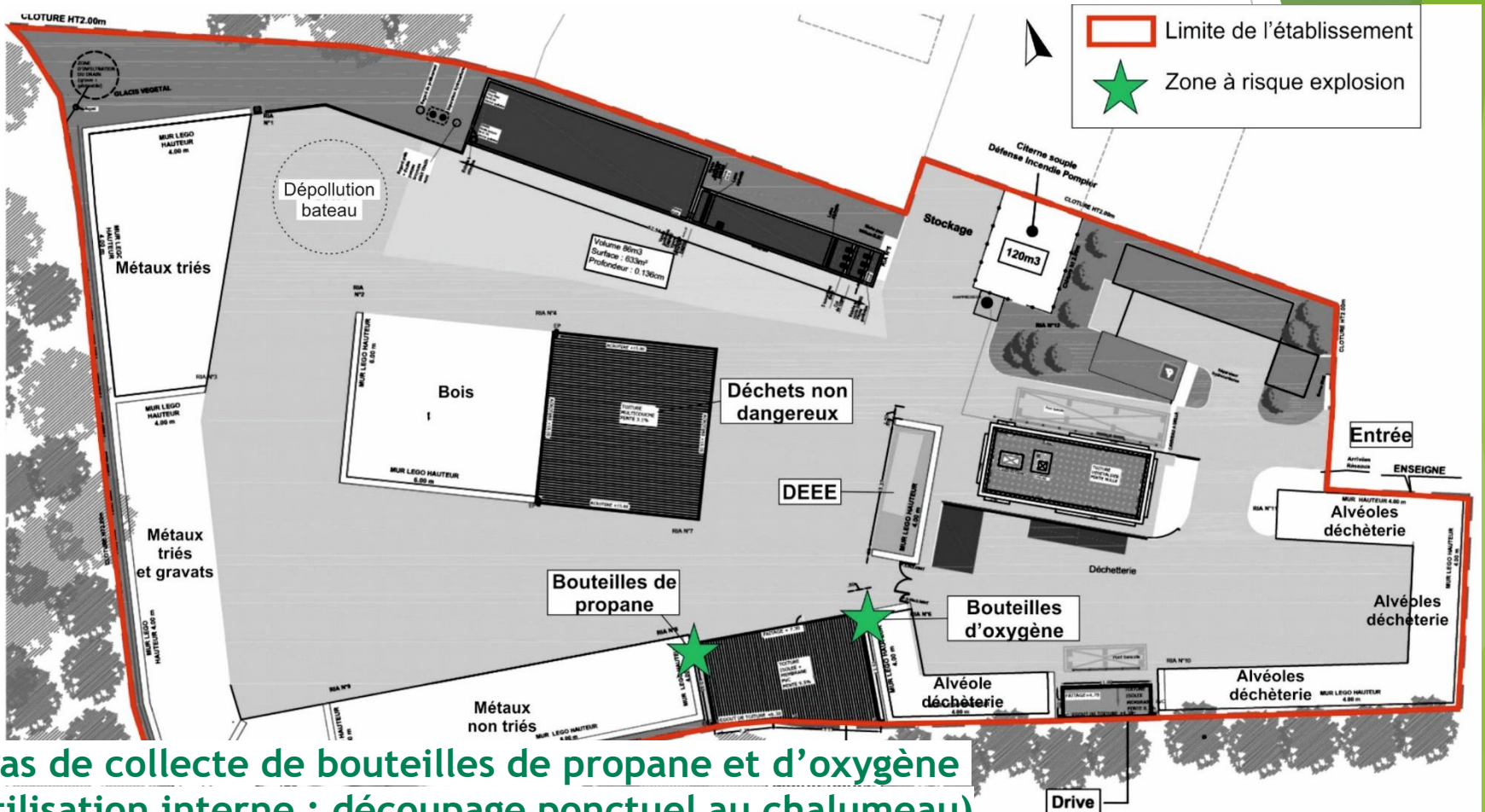
Incidences sur l'environnement

- ▶ De nombreuses autres thématiques ont fait l'objet d'une analyse approfondie dans le dossier de demande d'autorisation (climat, paysage, biodiversité, ...)
- ▶ Les incidences de l'évolution du site sur ces facteurs ont été jugées faibles ou négligeables et feront l'objet d'un suivi tout au long de la vie du site (contrôles réglementaires + démarche ISO 14 001).

4 - Présentation des incidences / mesures prises

Incidences sur la sécurité : Risque d'explosion

- ▶ Très peu de produits à risque seront présents
- ▶ Procédures pour éviter les mélanges incompatibles

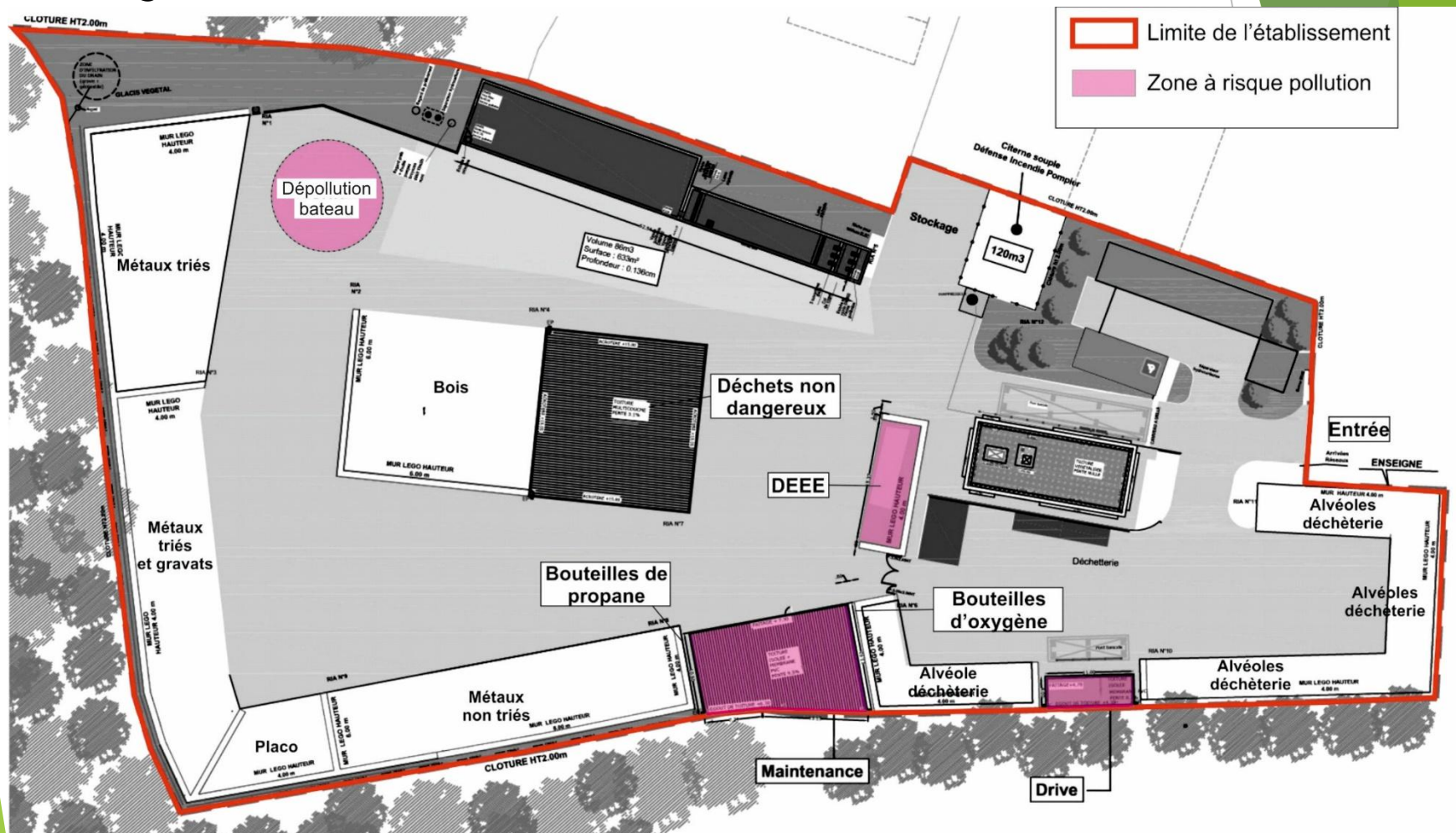


**Pas de collecte de bouteilles de propane et d'oxygène
(utilisation interne : découpage ponctuel au chalumeau)**

4 - Présentation des incidences / mesures prises

Incidences sur la sécurité : Risque de pollution / fuite de produit

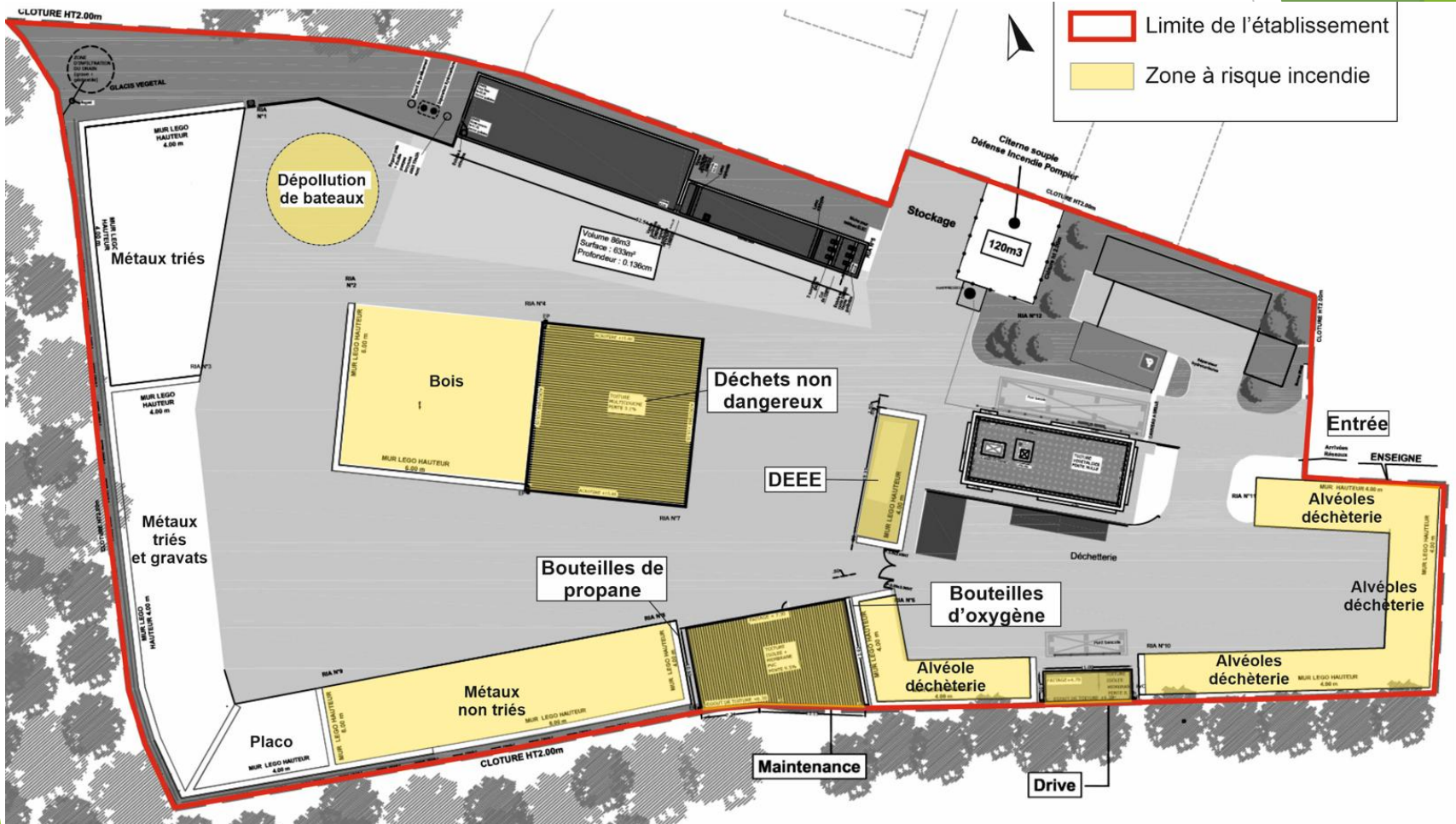
- A l'exception des batteries et de quelques déchets collectés sur la partie déchèterie, l'établissement ne traitera que des déchets non dangereux



4 - Présentation des incidences / mesures prises

Incidences sur la sécurité : Risque d'incendie

- ▶ Équipements de détection et de lutte contre l'incendie
- ▶ Absence d'effets létaux en dehors des limites de l'établissement



4 - Présentation des incidences / mesures prises

Représentation cartographique des flux thermiques en cas d'incendie



	Limite de l'établissement
	Bâtiment modélisé
	Stockage extérieur modélisé
Flux thermiques (pour une cible située à 1,8 m) :	
	Compris entre 3 et 5 kW/m² (effets irréversibles pour la santé humaine)
	Compris entre 5 et 8 kW/m² (effets létaux)
	Supérieurs à 8 kW/m² (effets létaux significatifs)

- Les effets létaux restent à l'intérieur des limites de l'établissement.

4 - Présentation des incidences / mesures prises

Gestion du risque incendie

Plan de
Défense
Incendie

Déclencheurs
manuels
alarme
(locaux
administratifs
et sociaux)

Détecteurs
thermiques et
infrarouges
(bâtiments
d'exploitation)



Système
Prévi'link

Équipements
de défense
incendie

Extincteurs

Rétention des
écoulements

Rétention
dans bassin
étanche
(210 m³)

RIA surpressés
(équipements
non
obligatoires)

Réserve
souple de
120 m³
+ 30 m³ pour
les RIA



Rétention sur
voirie (86 m³)

4 - Présentation des incidences / mesures prises

- À l'issue de la phase d'analyse des incidences, il apparaît que les mesures prévues permettent d'atteindre des niveaux d'incidence faibles voir négligeables.

- Des mesures de surveillances et de suivi sont prévues



Mesures des
niveaux sonores
tous les 3 ans

Contrôle annuel
des installations
électriques

Contrôle interne
des voiries, des
rétentions

Surveillance de la
qualité des eaux
pluviales rejetées
tous les 6 mois

Contrôle annuel
des équipements
de protection
incendie
(extincteurs,
détection, RIA)



En résumé

- ▶ Le site de GUYOT environnement à PLOEREN répond à des besoins du pays de Vannes :
 - ▶ Contribue à améliorer le taux de valorisation des déchets de la région
 - ▶ Offrir de nouvelles solutions pour les artisans, les industriels et les particuliers.
- ▶ La demande d'autorisation actuelle concerne principalement :
 - ▶ La capacité à collecter des batteries au plomb.
 - ▶ La création d'une activité de dépollution de bateaux de plaisance
- ▶ Les infrastructures existantes sont dimensionnées pour recevoir ses nouvelles activités et sont conçues pour respecter les réglementations applicables = Aucun travaux à prévoir.

5 – Échanges, questions/réponses

